

CIBLE

Un million

Un million d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté : autrement dit, 10 % de l'ensemble des jeunes Français sont mal nourris, mal vêtus, mal chauffés, ont une santé fragile et sont pénalisés à l'école.

Cette information a été un million de fois moins commentée que les émois d'Alain Juppé à la suite de sa condamnation en première instance.

Ce « sujet » a été un million de fois moins « traité » à la télévision que les faits et gestes des candidats démocrates à la Maison Blanche.

Ce scandale occupe un million de fois moins le clan chiraquien que la liquidation politique de Nicolas Sarkozy.

Il est vrai que le gouvernement est conscient du « problème ». Mais pas au point d'agir en urgence. Il faudra attendre la conférence nationale sur la pauvreté de juin et la réunion en octobre d'un comité interministériel sur l'exclusion pour que des « initiatives » soient prises – et plusieurs mois encore pour que les mesures soient appliquées.

Pendant ce temps, les entreprises continueront de licencier ce qui augmentera le nombre de pauvres (au moins 4 millions) et d'enfants pauvres.

Ne nous habituons pas à cette fausse fatalité.

PROCHE-ORIENT

Israël en questions

Habitat

**La mixité
sociale**

p. 2

Idées

**Paul
Ricœur**

p. 9

Pour une politique de mixité sociale dans le logement

Depuis plusieurs mois, presse, radio, télévision convoquent tout ce que la France compte d'intellectuels et d'experts pour débattre, polémiquer, parfois proposer, souvent stigmatiser. Sur quel sujet ? Pour vivre ensemble quelle place devons-nous accorder aux anciens immigrés devenus citoyens français, à leurs enfants, et à ceux de plus en plus nombreux qui arrivent ?

Is viennent en France avec des morceaux de leur culture, de leur histoire et de leur croyance. Le sujet pourrait être simple, il ne l'est pas. Car ces immigrés, s'ils nous arrivent avec leur couleur de peau et peu de chose dans leur valise, viennent à nous avec la tête et l'âme pleines des richesses de leur pays. Rassurons-nous, le sujet n'est pas nouveau : sur l'étranger, Montaigne puis Voltaire, entre autres, ont écrit de belles pages. Le sujet est là depuis que la France est France et même avant.

Ce qui est nouveau, et là est peut être pour certains l'ampleur du malaise, c'est que ces nouveaux citoyens se voient et que, pour quelques-uns, ils se montrent. Je dis pour certains car ce que je perçois n'est pas la situation dramatique décrite par eux.

Pour ce qui se voit, le fait que la pigmentation de la

chair soit visible, ostensible et ostentatoire ne peut pas faire débat sauf chez quelques extrémistes. S'il y a, avec ces derniers, un problème, les lois existent, elles doivent s'appliquer. Pour ce qui se montre, toutes les sociétés fixent des règles communes dont l'observation par chaque individu est un impératif, principalement dans les espaces publics comme l'école ou l'hôpital. L'ordre public doit être respecté. Fallait-il une loi pour le rappeler ?

Mais il y a, à l'évidence, une question posée et la réponse ne se trouve pas dans la loi annoncée. Comment faire connaître, comprendre et accepter ces règles communes ? Ceux qui accueillent n'ont-ils pas des responsabilités ?

J'habite et je travaille en banlieue. Cela ne fait pas de moi un expert mais un témoin. J'observe, et beaucoup d'autres avec moi, que ces

deux points, habiter et travailler, sont au cœur des conditions de notre accueil. La ségrégation dans l'habitat et l'emploi est un fait visible, ostensible et ostentatoire.

Le ministère de Jean-Louis Borloo a lancé en 2002 un vaste programme de réhabilitation des cités les plus menacées par la violence et la désagrégation sociale. L'effort entrepris est réel. Dans un récent débat à la télévision, le ministre expliquait à Robert Castel, l'auteur de *L'insécurité sociale*, que « c'est dans les cités que se joue l'avenir de la République », pas moins. Il a pour partie raison. Alors, pourquoi persévérer dans la politique d'urbanisme social en marge des villes, même avec façades décorées et bacs à fleurs, même avec des tours moins hautes, même si le besoin de logements pour les plus démunis est considérable et qu'il y a urgence. Ces cités

concentrent et continueront à recevoir les exclus de l'emploi.

Est-ce accueillir que de laisser se développer les ensembles pavillonnaires et concentrationnaires pour cadres supérieurs ? Laisser se pratiquer l'autodéfense par un gardiennage privé dans les quartiers à haute surveillance habités par les plus fortunés ? La réponse est non.

Alors, il faut défendre une politique de mixité sociale. Il faut brouiller les origines, casser la différence propriétaire/locataire, briser les ségrégations trop évidentes entre quartiers. Les organismes pour logements sociaux de type HLM sont nécessaires et indispensables. Pourquoi ne deviennent-ils pas des « Offices pour se loger » ? Par des acquisitions aidées ces offices deviendraient propriétaires de quelques appartements et pavillons dans tous les ensembles de construction privée pour permettre de loger ceux qui ont ce besoin.

Il ne peut y avoir d'acceptation du vivre ensemble sans la mixité sociale, cela commence dans l'habitat, se poursuit à l'école et dans le travail.

François ENNAT

RECTIFICATIF

Un de nos lecteurs de Limoges nous signale une erreur commise dans l'entretien avec François Ruffin paru dans le numéro 830 de *Royaliste*. Nous avions écrit qu'il y avait trois suicides par jour dans les prisons françaises. Il s'agit en fait de trois tentatives de suicide. La fréquence de suicides aboutis est d'un tous les trois jours (122 pour l'année 2002) ce qui est déjà énorme.

royaliste 

SOMMAIRE : p.2 : Mixité sociale et logement - p.3 : Syndicats au pied du mur - Trichet - p.4 : La marmite du privé - Tout ça pour ça ? - p.5 : Muammar al Kadhafi - p.6/7 : Israël en questions - p.8 : Mondes - la logique du nazisme - p.9 : Paul Ricoeur et la Reconnaissance - p.10 : Le crépuscule des chrétiens - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Une étrange dénégation.

RÉDACTION-ADMINISTRATION

17, rue des Petits-Champs,

75001 Paris

Téléphone : 01 42 97 42 57

Télécopie : 01 42 96 05 53

Dir. publication : Yvan AUMONT

Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €)

☐ six mois (30 €)

☐ un an (46 €)

☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Syndicats au pied du mur

La tournure que prend le débat sur l'avenir de l'assurance maladie ne laisse rien augurer de bon pour l'assuré.

Comme pour la réforme des retraites, le gouvernement organise un semblant de concertation au sein de structures plus prestigieuses les unes que les autres (Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, « Ségur de la Santé »...) mais qui n'ont d'autres buts que d'amuser la galerie et de détourner l'attention de nos concitoyens des questions essentielles. Car, pendant que ce beau monde palabre, la liste des médicaments qui ne seront plus remboursés s'allonge, le forfait d'un euro non remboursable sur chaque boîte de médicaments, écarté dans un premier temps, redevient à l'ordre du jour, l'hôpital se dirige tout droit vers un système à l'américaine...

Pendant ce temps aussi, l'avenir de la Sécurité sociale serait - selon des fuites bien orchestrées - en train de se jouer à l'Élysée entre Jacques Chirac, Ernest-Antoine Seillière, François Chérèque et Jean-Pierre Davant. Enjeu : la « gouvernance » de l'assurance maladie. Exit les questions de fond, l'amélioration du système de soins, place aux discussions de marchands de tapis sur la manière de réduire les déficits, et la gestion des caisses de Sécurité sociale.

Les stratégies de l'Élysée, du Medef, de la CFDT et de la Mutualité française sont en train de détruire l'édifice fragile sur lequel est fondée l'assurance maladie depuis la Libération. Si leur projet voit le jour, la Sécurité sociale ne serait plus gérée paritairement,

au nom du bien commun, par les organisations syndicales et patronales, dont la légitimité reposait sur le simple fait que l'argent de la Sécu provient des cotisations des salariés et des entreprises, mais par une agence de la Santé au sein de laquelle siègeraient des groupes de pression : mutuelles, associations, sans oublier le Medef. Les représentants des salariés y seraient réduits à la portion congrue. Le pouvoir de décision serait confié à un comité exécutif nommé en conseil des ministres. Rien n'empêcherait plus, alors, une amorce de privatisation de l'assurance maladie ou du moins, une sécurité sociale à deux vitesses : l'une pour les plus démunis, l'autre pour les riches. Chacune de ces composantes générerait en fonction de ses propres intérêts.

Dans ce contexte, on peut s'interroger sur la marge de manœuvre dont disposent les organisations syndicales pour s'opposer au projet. La réponse est claire : aucune. Le tour d'horizon, publié par *Le Figaro* le 16 février dernier, est, à cet égard, significatif. Hormis les grands principes, nos dirigeants syndicaux ne sont d'accord sur rien : il sera dès lors difficile de trouver un terrain d'entente lorsqu'il s'agira de mobiliser contre le projet gouvernemental.

Sans compter que, les droits des salariés étant attaqués de toute part, les organisations syndicales ne savent plus où donner de la tête : loi sur le dialogue social et la formation professionnelle continue qui accorde la part belle aux en-

treprises ; loi sur l'emploi qui risque de généraliser la précarité par la création des contrats de projets (super contrats à durée déterminée de quatre ou cinq ans) ; loi sur la dépendance des personnes âgées et handicapées qui sera, pour partie, financée par la suppression du caractère férié du lundi de Pentecôte (manière de revenir sur les 35 heures)... Sans compter que le rapport de force n'est plus vraiment favorable aux syndicats et que les confédérations syndicales représentatives sont allées tellement loin dans la collaboration avec le patronat et le gouvernement qu'elles n'ont plus vraiment de marges de manœuvre. A l'exception de la CGT-FO, qui semble encore rester fidèle à sa vocation de défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs (du moins à l'échelon national, c'est moins vrai dans certaines fédérations et dans de nombreuses entreprises). Le départ de Marc Blondel et son remplacement par Jean-Claude Mailly ne devraient pas bouleverser sa stratégie. Mais elle demeurera bien isolée.

On devrait y voir plus clair sur la volonté et la capacité de mobilisation des organisations syndicales et sur le sentiment des travailleurs de France et d'Europe, confrontés aux mêmes réformes, les 2 et 3 avril prochain, date d'une grande mobilisation organisée dans tous les pays de l'Union par les organisations affiliées à la Confédération européenne des syndicats, pour la défense des droits des travailleurs et de la protection sociale.

Nicolas PALUMBO

Trichet

« *A l'heure de la mondialisation* », comme on dit, que fait Jean-Claude Trichet ? Il se moque du monde.

Dernière plaisanterie : celle qu'il a faite à l'issue de la réunion du G7 Finances, le 7 février. Dans le charabia habituel, le communiqué final laisse entendre que la baisse du dollar n'est pas une bonne chose. Les Européens se congratulent : leur souci a été pris en considération par les Américains ! Et notre Jean-Claude supranational s'exclame que « *la situation est gagnante pour tout le monde* ». Sûr que les marchés, après avoir soupesé chaque virgule de ce « *message très clair* » (dixit Francis Mer), allaient jouer le dollar à la hausse...

Mais patatras ! Le jour où Francis Mer livrait aux spéculateurs son commentaire, Alan Greenspan déclarait que la baisse du dollar ne l'inquiétait pas car elle ne risquait pas de provoquer de l'inflation. Ce qui signifiait que le dollar pouvait continuer de baisser - à l'avantage de la balance commerciale américaine dont le déficit est colossal : près de 490 milliards de dollars, soit une hausse de 17 % par rapport à 2002.

De fait, huit jours après la réunion des ministres des Finances et autres directeurs de banques centrales, l'euro continue de s'apprécier par rapport au dollar et place la zone euro dans une situation perdante car l'euro fort provoque désindustrialisation et chômage accru.

Jean-Claude Trichet ne pouvait se faire d'illusions sur l'incidence du communiqué du G7. Ses fanfaronnades n'ont servi qu'à masquer, quelques jours durant, son impuissance.

Annette DELRANCK

La marmite du privé

Après dix-huit jours de grève, revenus à l'antenne, les journalistes de Radio France ont pu se féliciter. Titulaires du record d'arrêt de travail dans l'audiovisuel depuis 25 ans, ils ont arraché un accord sur leurs salaires de l'an prochain - ce qui n'est pas de nos jours monnaie courante.

A défaut d'émarger au budget de 2004, une hausse moyenne des rémunérations de 3 % en 2005 se concrétisera dès mars par 400 € d'avance ; quatorze des dix-huit jours de grève donneront lieu à une retenue étalée ; enfin, après sept ans d'éclipse, la négociation annuelle reprendra ses droits en vue de la réévaluation des salaires.

Cet exploit a ses contreparties. France-Info, France-Inter, France-Culture, France-Musiques, le Mouv' et les 42 stations locales de France Bleu ont perdu leur principal argument : l'unité de l'audiovisuel public. Obstinément fidèle à sa stratégie de désétatisation, le gouvernement a exclu toute comparaison de leurs payes avec celles de France Télévision auxquelles les liaient pourtant les accords du « plan Servat » de 1994 ; il crédibilise ainsi la perspective que les uns et les autres redoutent le plus : la privatisation.

En effet, ce conflit s'est joué sur fond de sentiment d'insécurité des journalistes. Non seulement ils craignent pour leur emploi dans le cas d'un démantèlement mené à la hussarde par un directeur ambitieux de prendre pied en politique - ce que l'on murmurait à propos de Jean-Marie Cavada. Mais encore et

surtout, ils redoutent que la philosophie de leurs entreprises de communication jusqu'ici gouvernées par un « code de conduite de service public » s'aligne brutalement sur les « critères de performance du privé ».

L'humour veut que cette appréhension se soit trouvée justifiée aussitôt, quoique involontairement, par la bourde de leurs confrères de France 2 à propos de la démission d'Alain Juppé. La hantise de « griller » TF1 a eu raison du professionnalisme de David Pujadas et d'Olivier Mazerolle, qui ne sont pourtant pas des enfants de chœur. Comment se fier à l'éthique particulière du « service public » s'il se laisse à ce point laminer par la frénésie marchande ?

La réponse est concrète, et paradoxale. Quant à la radio, on peut se fier au service public au moins sur deux points - avoir les meilleurs taux d'écoute (France-Inter et France-Info) et tirer vers le haut le paysage audiovisuel français (France-Culture et France-Musiques). Et cela vaudrait aussi pour France 2 et France 3, si ces chaînes s'amélioraient. A moins que cette « performance » elle-même ne les voue à faire bouillir la marmite... du privé.

Luc de GOUSTINE

Tout ça pour ça ?

Que se passe-t-il quand les principaux partis récusent au nom du « pragmatisme » les débats authentiquement politiques ? Les passions se fixent sur d'autres enjeux : plans de carrières individuels et revendications communautaristes...

E cœurment. Cela fait plus de vingt ans que nous luttons, nous autres royalistes, pour l'égalité des droits politiques dans la nation.

On nous accusa de complaisance pour le « différentialisme » et de complicité avec un introuvable « lobby de l'immigration ». Nous exigeons simplement la mise en oeuvre d'un principe égalitaire proclamé en 1789 et que seule l'extrême droite refusait.

Tout ça pour aboutir à ça : des militants politiques se présentent aujourd'hui comme des enfants ou des petits-enfants d'immigrés (donnée sociale qui n'a pas de signification politique) pour revendiquer, en tant que tels, des places d'éligibles aux élections régionales.

Le quotidien *Libération*, qui appuie évidemment cette campagne, nous apprend que Morgane Benyamina, secrétaire nationale de l'UMP pour l'intégration souhaite, « comme on l'a fait pour les femmes », qu'on « impose la présence des candidats issus de l'immigration » et que Tokia Saïfi, secrétaire d'Etat au Développement durable, se dit « déçue » car elle s'est « battue depuis des mois pour une vraie visibilité des personnes issues de l'immigration, avec le soutien complet du Premier ministre et l'accord d'Alain Juppé ».

Voici que des « beurs » (c'est ainsi qu'ils se désignent à nouveau) menacent de s'organiser en une sorte de « lobby » des gens issus de

l'immigration. Voici qu'un ministre évoque un critère de « visibilité » inconnu en droit français qui fait référence aux « minorités visibles » dont on parle de plus en plus faute d'avoir le culot de désigner des « gens de couleur » et des « groupes ethniques ».

Voilà comment on entre dans la problématique lepéniste, par carriérisme politicien et parce qu'on se heurte classiquement à des potentats locaux qui ne veulent pas céder la place aux jeunes générations.

Comme nous le redoutions, la proclamation de la « parité » homme-femme déclenche des revendications de prétendues communautés qui rivalisent dans la posture victimaire pour réclamer une « discrimination positive », c'est-à-dire des **privilèges** sous forme de quotas électoraux et de nominations préférentielles : des places pour les Noirs à cause de l'esclavage, pour les homosexuels parce qu'ils ont été persécutés (en Allemagne) par les nazis, en attendant que les « issus » des immigrations polonaise, chinoise, turque fassent valoir leurs revendications...

Dans les partis, au gouvernement, dans les médias, on joue avec le feu, faute d'avoir le courage de refuser clairement un communautarisme toujours chargé d'une violence maximale.

Sylvie FERNOY

Muammar al Kadhafi

On commence à prendre toute la mesure du « retournement » libyen par les Américains. Ses conséquences sont particulièrement importantes pour la politique africaine.

Quand en décembre a soudainement resurgi l'affaire du nucléaire libyen, il a fallu se frotter les yeux. L'OTRAG et son président, M. Kayser, ne disaient peut-être plus rien à personne, mais les lecteurs d'un pamphlet publié à la veille des élections présidentielles françaises de 1981 par Pierre Boutang (1) pouvaient se souvenir du retentissement considérable que l'auteur avait attribué à cette affaire de concession d'un terrain au Zaïre pour des essais de missiles par une firme allemande. Or en reprenant cette analyse des collusions de Giscard avec Mobutu et les financements arabes, voici que l'on tombait sur la traduction d'un reportage de la BBC de juin 1980 (2) où le montage de « la bombe pakistanaise » était méticuleusement exposé, avec le nom même d'un jeune chercheur de l'époque, Abdul Qadir Khan, devenu depuis le « père » de la bombe pakistanaise, et dont on feint

aujourd'hui de découvrir le rôle au cœur d'un trafic nucléaire de contrebande, avec à tout moment et en tous lieux l'entremise omniprésente du raïs libyen. A l'époque, la fourniture d'uranium du Niger via la Libye était effectivement cruciale, mais à destination du Pakistan et non de l'Irak comme avait cru pouvoir l'affirmer le président Bush. Il était de notoriété publique que Kadhafi avait, pour services rendus, l'assurance de sa part à la bombe. La filière était donc quasi-transparente il y a près d'un quart de siècle. C'était un secret de polichinelle qui a été éventé en décembre et depuis, à travers les fameux documents saisis en Libye.

La filière irakienne, appuyée sur le Golfe, semble n'avoir été montée que concurremment à cette première filière libyo-pakistanaise. Les services français ont assez rapidement préféré la seconde à la première (que privilégiait le président Pompidou). De l'histoire ancienne direz-vous ? Pas du tout, c'est ce que vous lisez quotidiennement dans vos journaux après le « retournement » libyen et, ce qui l'a suivi quasi immédiatement : la « confession » de Abdul Qadir Khan au Pakistan.

Si le moment a été choisi pour « exposer » en quelque sorte publiquement le fusible libyen, c'est que plusieurs pièces du puzzle commen-

çaient à s'ajuster en Afrique et à faire sens : la perspective d'un accord de paix au Sud-Soudan, le début de l'exploitation effective du pétrole tchadien, la visite du président tunisien à Washington, le rapprochement avec l'Algérie. L'idée serait pour les Américains de sécuriser ces régions désertiques mais riches en réserves pétrolières et géographiquement stratégiques, en y bénéficiant de facilités logistiques : du Sahara au Tibesti en passant par le Fezzan et le Darfour (où des troubles ont repris à la frontière soudano-tchadienne). Ce grand jeu n'a rien à envier à celui, symétrique, du Caucase et de l'Asie centrale.

La création d'un nouvel axe arabo-africain Tripoli-Khartoum-Ndjamena, vieux rêve de « l'Empire des Sables » du colonel Kadhafi, et des Anglais avant lui (Fachoda), compléterait assez bien sur le flanc sud la barrière concentrique que Washington cherche à mettre en place au Moyen-Orient. Elle aurait des conséquences fortes sur l'architecture globale du continent africain et donc sur notre politique africaine en général.

Yves LA MARCK

(1) Pierre Boutang - « Précis de Foutriquet contre Giscard », J.-E. Hallier-Albin Michel, spécialement les pp. 174-179. (Épuisé chez l'éditeur, nous disposons encore de quelques exemplaires de cet ouvrage au prix de 23 € franco).

(2) La BBC concluait en juin 1980 que le Pakistan pourrait avoir la bombe dans les dix-huit mois !

BRÈVES

♦ **SUÈDE** - Lors d'un voyage officiel dans le sultanat de Brunei le roi Carl XVI Gustave interrogé par une radio suédoise avait déclaré que ce pays était « beaucoup plus ouvert que ce qu'on peut s'imaginer » et avait souligné combien les Bruniens avaient la possibilité de s'adresser directement au sultan pour lui faire part de leurs vœux et de leurs plaintes. Mais au même moment le représentant des Affaires étrangères qui accompagnait le roi remettait aux autorités un texte déplorant les lacunes du régime en matière de droits de l'homme. Ce petit pataquès a provoqué une mini tempête dans la classe politique suédoise, les uns reprochant au roi d'avoir exprimé une position politique qui n'était pas de son ressort, les autres reprochant au gouvernement de mal organiser les voyages officiels. Tout ceci n'a pas énormément troublé la population suédoise qui dans un sondage postérieur s'est prononcée à 70 % pour la monarchie, alors que seulement 16 % se déclarait contre.

♦ **YUGOSLAVIE** - Le prince Alexandre de Yougoslavie a adressé, à l'occasion des fêtes de l'Aïd, ses félicitations aux différents muftis représentant la communauté musulmane, souhaitant : « que cette année nous apporte la paix et les bonnes relations entre toutes les religions ».

♦ **BELGIQUE** - Décidément le prince Laurent, benjamin des enfants royaux, reste l'enfant terrible de la famille. Interrogé sur les parrain et marraine pour le futur baptême de sa fille, il a en effet annoncé qu'« il y aura peut-être une personne de confession musulmane ». Parallèlement des indiscretions laissaient penser que le choix se porterait sur Reza Pahlavi, le fils du dernier chah d'Iran, ami du prince Laurent. Cette décision, interprétée comme une reconnaissance de l'ancien régime iranien alors que la Belgique entretient des relations avec le régime des ayatollahs, risquerait de provoquer un incident diplomatique avec l'Iran. D'où un communiqué du prince Laurent « regrettant les rumeurs reprises par les médias » et précisant qu'il n'avait encore aucune décision de prise. Il n'empêche que le choix d'un musulman restera comme l'illustration du rôle fédérateur que la famille royale entend jouer entre les différentes composantes de la société belge.

♦ **IRAN** - Reza Pahlavi, le fils du dernier chah d'Iran, est actuellement en France pour le lancement de son livre *Pour l'Iran*. Il a accordé de nombreux entretiens et est apparu dans des émissions où l'on a pu découvrir, s'exprimant dans un français irréprochable, un prince moderne, amoureux et nostalgique de son pays qu'il a quitté, à l'âge de 19 ans, il y a vingt-cinq ans. Concernant le régime de son père, il refuse de s'exprimer, pour lui ce qui importe c'est le présent et l'avenir et non de remuer les rancœurs du passé. Quant à la monarchie il l'envisage, mais avec prudence : « Ce sera au peuple de choisir ».

**Royaliste a
besoin de
vous !**

**Faites le connaître
à vos amis.**

Abonnement d'essai de
trois mois : 3,80 €

Israël question

Quant à l'État d'Israël, quant à la Palestine, les passions contraires sont tellement à vif que le choix de certains mots est déjà considéré comme un engagement. Tout en continuant de rendre compte de l'ensemble du débat qui porte sur le judaïsme et sur l'islam, nous prétendons pouvoir réfléchir sans parti pris au conflit israélo-palestinien. Notre collaborateur Yves La Marck, qui a vécu au Proche Orient, éclaire les enjeux politiques et souligne l'importance prise, en Israël même, par la question des fondations de l'État national effectivement créé en 1947.

■ **Royaliste :** Israël. Palestine. Est-il possible d'en parler ?

Yves La Marck : La question est aussi passionnelle que l'affaire Dreyfus mais c'est dans nos colonnes qu'on peut l'envisager de manière sereine car nous n'avons pas à prendre un parti « pro-israélien » ou « pro-palestinien ». Pour nous, le débat est d'ordre politique : je veux dire par-là que nous n'avons pas à trancher dans l'affrontement entre deux communautarismes.

J'ai en effet l'impression que l'affaire Dreyfus recommence, du moins sur le territoire français. La seule différence, c'est qu'on n'a pas encore trouvé de capitaine Dreyfus. En fait, le capitaine Dreyfus est aujourd'hui israélien : il est passé de l'île du Diable à la terre d'Israël, au *Judenstaat* qui recommence à faire question – *judenfrage* – pour reprendre les mots que forment le titre et le sous-titre de l'ouvrage de Théodore Herzl.

■ **Royaliste :** Pourquoi employer des mots allemands ?

Yves La Marck : Parce qu'il importe d'entrée de jeu de préciser soigneusement le sens des mots qu'on emploie en français : le *Judenstaat* (l'État des Juifs, qu'on traduit habituellement par « État juif ») pose question – *frage*, qu'on traduit abusivement par « problème ». Or un problème se résout par une solution – et nous savons que ce peut être

une *solution finale*. Au contraire, une question appelle une réponse. Aujourd'hui, la question israélo-palestinienne appelle une ou plusieurs réponses, mais certainement pas une solution – surtout si cette solution est présentée comme définitive.

■ **Royaliste :** Aujourd'hui, il semble que plus personne ne soit en mesure de répondre à la question posée...

Yves La Marck : Nous sommes en effet dans une impasse. Mais il faut immédiatement souligner que cette question est avant tout débattue entre Israéliens : ils ne savent pas où va Israël, ils s'interrogent sur leur situation dans cette région du monde et sur la paix qui est à faire. Il y a donc une remise en cause très profonde, qui fait ressurgir la question d'Israël – qui est une question politique.

Cette question est à envisager par rapport à l'histoire et quant à l'avenir.

Je voudrais montrer que toutes les grandes justifications de l'État d'Israël ont été ébranlées : contrairement à ce qu'écrit Jean Daniel dans un livre remarquable, la question ne porte pas seulement sur le « faire », mais sur l'être d'Israël.

Depuis plusieurs années, les Israéliens remettent en cause l'histoire de leur État. Selon eux, Israël en Palestine reposerait sur cinq « mythes » fondateurs :

- l'antisémitisme en Europe, selon la thèse de Herzl ;
- l'esprit pionnier, c'est-à-dire la revendication d'une terre ;
- la Shoah ;
- la Bible ;
- le droit d'Israël à exister là où il est, et d'y avoir institué une démocratie modèle.

■ **Royaliste :** Le « mythe » doit ici être compris comme une idée motrice, non comme un récit légendaire, étranger à la réalité historique.

Yves La Marck : Bien entendu ! Le mythe de la Shoah ne signifie pas que l'on nie les camps d'extermination ; le mythe de la Bible ne signifie pas qu'on la considère comme un recueil de contes.

Ce point étant précisé, nous assistons à tort ou à raison à un ébranlement de quatre de ces mythes – selon le mot choisi par Shmuel Trigano comme titre à l'excellent livre qu'il a consacré à *L'ébranlement d'Israël*. Ainsi, les nouveaux historiens israéliens ont fait la critique de la naissance de l'État d'Israël (Ilan Pappé) en affirmant que les premiers sionistes ont voulu donner « une terre sans peuple à un peuple sans terre » alors que ces terres ont été achetées comme biens vacants à des propriétaires qui s'étaient enfuis en 1948 à la suite de diverses violences.

■ **Royaliste :** Pourquoi le rôle fondateur de la Shoah

est-il lui aussi remis en cause en Israël ?

Yves La Marck : C'est seulement en 1961, lors du procès Eichmann, que la question de la Shoah a été débattue publiquement. Pour beaucoup d'Israéliens, notamment les séfarades venus d'Afrique du Nord qui n'ont pas connu la persécution nazie, la Shoah ne fonde pas Israël – qui a une justification antérieure et beaucoup plus fondamentale.

Certains historiens israéliens soutiennent aujourd'hui que l'holocauste a été récupéré par les Juifs américains et aussi par les chrétiens – qui ont d'ailleurs inventé le terme. Or il paraît inacceptable que ce soit la victimisation des Juifs qui leur donne le droit d'avoir un État. Beaucoup d'Israéliens refusent cette victimisation et font par ailleurs observer que le fait que les Palestiniens se présentent en victimes ne leur donne pas un droit.



en bons

■ Royaliste : Comment la question démocratique se pose-t-elle ?

Yves La Marck : Des Israéliens remettent en cause le fait que leur pays soit un modèle de démocratie - ce qui rendrait inutile le combat pour les droits de l'homme au sein de cet État.

Se greffe sur ce débat l'évolution de la démographie, le nombre des Arabes équilibrant celui des Israéliens : soit cinq millions de part et d'autre, si l'on compte 1,2 millions d'Arabes israéliens. Or cette évolution est préoccupante car les flux migratoires en direction d'Israël se tarissent après l'arrivée des Juifs venus d'URSS (environ 900 000 personnes, pas toutes juives). Dans une dizaine d'années, les Arabes représenteront 60 % et les Israéliens 40 %. D'où une grande angoisse car le principe « un homme - une voix »

serait évidemment lourd de conséquences.

La contestation porte également sur la religion : le sionisme est un mouvement séculier, l'incroyance est répandue, et la justification d'Israël par la religion ne s'affirme qu'après la guerre de 1973. Le messianisme juif qui renaît en 1967 et s'affirme en 1974 est en train de faiblir car l'idée d'un plan divin a été récupérée par les chrétiens, surtout aux États-Unis.

■ Royaliste : Venons-en à l'antisémitisme.

Yves La Marck : Parmi les mythes fondateurs, il ne reste plus que l'antisémitisme européen naguère invoqué par Herzl. D'où l'accent mis sur la politique de l'antisémitisme. Cela s'explique : le nombre de Juifs vivant en Israël devient le groupe le plus important, ce qui est un phénomène nouveau : autrefois, les Juifs habitant en Israël n'étaient qu'une petite minorité de la population juive vivant dans le reste du monde. Aujourd'hui, 38 % des Juifs sont Israéliens, soit 4 millions sur 13 millions et il faut tenir compte de l'assimilation qui se poursuit en France et aux États-Unis. Il est par conséquent difficile de dire qu'il ne faut pas confondre l'antisionisme et l'antisémitisme puisque les deux attitudes sont de plus en plus liées !

Pour reprendre les termes utilisés par Jean Daniel, la cri-

tique du « faire » a vite fait de se transformer en une critique de « l'être ». Shmuel Trigano dit quant à lui que l'Europe a connu un premier antisémitisme, pro-sioniste, qui conduisait à encourager le départ des Juifs en Israël mais que le second antisémitisme consiste à sacrifier les Juifs européens (surtout les Juifs tués pendant la seconde guerre mondiale) pour attaquer d'autant plus durement Israël et les Juifs vivants.

Nous voyons donc que la question juive est redevenue une question internationale.

■ Royaliste : Comment cette question peut-elle évoluer dans l'avenir ?

Yves La Marck : D'abord, n'oublions pas qu'il y a un sixième mythe fondateur de l'État d'Israël : la légalité internationale. Israël repose sur des traités, des accords, des conventions - Déclaration Balfour du 2 novembre 1917 qui a pris force de loi dans le Mandat britannique, ratifiée par la SDN en 1922 ; résolution 181 du 29 novembre 1947 ; résolutions de 1967, 1973 et 2002 qui reconnaissent la légitimité d'un État juif et d'un État palestinien.

Il faut donc que les Palestiniens et l'ensemble des États du Proche Orient reconnaissent la légalité de cet État et que les Israéliens s'acceptent comme un État fondé, comme les autres, sur la légalité internationale.

La principale question est posée par les Israéliens eux-mêmes : voulons-nous un État juif ou un État démocratique ? Cette question traverse toute la société.

Quant aux menaces et aux agressions, elles ne mettent pas en cause l'existence même d'Israël : ni les attentats terroristes, ni les armes de destruction massive possédées par ses voisins arabo-musulmans puisque l'État d'Israël dispose de la dissuasion nucléaire.

Quant à la menace démographique, elle n'est pas semblable à celle qui se pose en Afrique du Sud où il y a 90 % de noirs et 10 % de blancs : l'existence d'Israël ne sera pas menacée par le rapport 60/40 que j'évoquais plus haut.

■ Royaliste : Et les projets de règlement du conflit israélo-palestinien ?

Yves La Marck : Nous sommes toujours sur la même hypothèse de deux États qui a été formulée avant la deuxième guerre mondiale, et qui a été reprise en 1947 puis à Oslo, à Camp David.

Or nous constatons que c'est une idée qui ne marche pas. D'ailleurs, avec l'initiative de Genève nous touchons le fond : ce sont toujours les mêmes idées qui sont présentées, avec quelques petits ajouts. Il y avait cependant une différence avec Oslo, où le principe des deux États s'accompagnait d'une coopération très forte entre eux-ci. Il y a eu échec... Et l'appel de Genève revient au principe du chacun chez soi sans l'idée que les deux États pourraient avoir besoin l'un de l'autre : c'est un divorce total, avec la séparation la plus étonnante possible ; elle s'étendrait à la vieille ville de Jérusalem - situation intenable que nous avons connue entre 1948 et 1967. Je ne vois pas pourquoi un État juif « ethniquement pur », face à un État palestinien « ethniquement pur », serait moins en danger qu'il ne l'est aujourd'hui.

■ Royaliste : On peut soutenir que la séparation totale est la moins mauvaise issue, puisque toutes les autres tentatives de règlement ont échoué.

Yves La Marck : L'argument est solide mais, encore une fois, la séparation ne garantit pas la paix. D'autres solutions sont possibles : nous voyons ressurgir en Israël l'idée d'un État binational. Dans une première version, on proposait un État démocratique binational sur l'ensemble de la Palestine - ce ne n'est pas possible. Une seconde version consiste à créer deux États - tout le monde est maintenant d'accord sur ce point - mais avec des institutions communes.

La paix n'est pas possible sans réconciliation, et cette réconciliation suppose un minimum de coexistence. Telle est ma conviction et mon espérance.

Propos recueillis par
B. LA RICHARDAIS



Encore la mondialisation ? Oui, mais le sujet est traité à la fois en profondeur et selon l'évolution de cette problématique qui a depuis longtemps débordé les niaiseries bien-pensantes d'Alain Minc et les homélies des personnalités à la mode défilant chaque hiver à Davos.

Traitement de fond : il s'agit de la discussion de l'ouvrage ambitieux et tout à fait curieux que Thierry de Montbrial a intitulé *Le Système du monde* ; la réplique de Jean-Pierre Dupuy est, comme toujours, d'une grande solidité. Par ailleurs, l'article critique que Samy Cohen consacre au pouvoir des ONG devrait ouvrir un vaste débat politique... et inciter à lire l'excellent ouvrage que ce politiste a récemment consacré à *La Résistance des États*. Très intéressante réflexion de Michel Guénaitre montrant que « la France peut montrer la voie d'une autre mondialisation » selon son histoire et sa culture politique.

C'est aussi sous l'angle de l'avenir de l'État-nation que, dans sa vive réponse à Tony Judt, Ran Halévi envisage l'avenir d'Israël qui devrait selon lui se retirer de tous les territoires occupés depuis 1967 et appréhender « une certaine réalité binationale » en engageant le dialogue rompu depuis trois ans avec les Arabes qui sont citoyens israéliens.

Il faudrait aussi, dans le domaine des concepts, distinguer l'État et la nation et faire intervenir dans cette relation le pouvoir politique. Cette observation a une portée générale, tout en demeurant fort en deçà d'un « système du monde »...

Jacques BLANGY

(1) *Le Débat*, numéro 128, janvier-février 2004, Gallimard, prix franco : 16 €.

La logique du nazisme

Le génocide des Juifs d'Europe est la conséquence rigoureuse de la mise en œuvre d'une idéologie simple - mais non simpliste - qui a produit une religiosité criminogène. La démonstration de Philippe Burrin fera date dans l'historiographie du nazisme.

Proclamer que Hitler était un malade mental et que le nazisme fut une barbarie, c'est se décerner à peu de frais un certificat de bons sentiments. Détailler à n'en plus finir les rouages de la mécanique exterminatrice est sans doute nécessaire mais ne nous dit rien sur les causes du génocide. Or ce qui nous importe avant tout, c'est de savoir si cela peut recommencer.

Jusqu'à présent, les historiens n'ont pas répondu clairement à cette question angoissée car deux grandes écoles s'opposent : les *intentionnalistes*, qui estiment que Hitler avait décidé l'extermination, et les *fonctionnalistes* qui pensent, en gros, qu'il y a eu emballement de la machine de mort. D'autres dénoncent l'antisémitisme catholique, le nationalisme allemand, les circonstances de la guerre, la déchristianisation...

Ces thèses, formulées par des chercheurs de grande qualité, contiennent leur part de vérité. Mais l'obstination exterminatrice des nazis, jusqu'aux derniers mois de la guerre, restait énigmatique jusqu'à ce que Philippe Burrin en donne une explication pertinente.

Cet éminent professeur prend en compte l'antisémitisme catholique et le nationalisme antijuif de l'extrême droite française (dans une excellente mise au point

historique) tout en soulignant la spécificité de l'Allemagne, nation jeune, orientée vers une politique impériale, perturbée dans le domaine religieux par l'opposition des catholiques et des protestants, marquée par une culture autoritaire et travaillée par une religiosité nationale - populiste (« *völkisch* ») qu'on retrouve dans le nazisme.

Les caractéristiques de l'idéologie nationaliste allemande nourrissaient les passions antijuives d'une autre manière qu'en France - étrangère à l'idée d'une religion nationale et raciale - mais sans que l'on puisse discerner dans l'antisémitisme allemand, la cause principale du génocide.

Il faut donc réexaminer avec Philippe Burrin l'extraordinaire composé national-socialiste. On y trouve une idéologie raciste, qui place les Aryens tout en haut et les Juifs tout en bas et qui professe un héroïsme pré-chrétien et antihumaniste impliquant l'élimination des faibles et des « tarés ». Comme les nazis proclament que leur mission est de replacer l'Allemagne au sommet de la hiérarchie des peuples, ce racisme se leste de pangermanisme et d'impérialisme et forme une pensée rigoureusement totalitaire qui rend compte de toute l'histoire humaine, donne le sens de la lutte et en désigne l'issue : le Reich de mille ans.

Dans ce combat cosmique, les Juifs figurent le mal ab-

solu : ils veulent la mort de toute culture et de toutes les nations, pas seulement la perte de l'Allemagne et des Germains. « *Cet antisémitisme est radical, car il fait des Juifs l'envers négatif de l'identité aryenne* » écrit Philippe Burrin qui souligne la cohérence de cette idéologie raciste et qui montre en quelques pages lumineuses comment Hitler s'affirme comme le prophète d'une lutte apocalyptique : c'est le Führer qui révèle au peuple allemand cette lutte à mort, c'est lui qui décrit son aboutissement.

Cette religiosité manichéenne donne à l'idéologie raciste une densité extraordinaire et la prophétie hitlérienne trouve sa pleine actualité lorsque la guerre éclate : « guerre juive » contre l'Allemagne, qui devient une guerre mondiale de la race inférieure contre la race supérieure dont l'éthique aryenne tient en trois mots - santé, culture, puissance - que les Juifs sont censés récuser terme à terme.

C'est parce que les nazis se croient investis d'une mission sacrée qu'ils poursuivent, jusqu'au bout de leur défaite, leur sinistre travail d'extermination du peuple juif - persuadés qu'ils se sacrifient pour le salut de la planète.

Il n'y aurait pas eu de mise à mort physique s'il n'y avait pas eu volonté de crime métaphysique. Il n'est pas impossible qu'on tente à nouveau de le commettre.

Maria DA SILVA

Philippe Burrin - « *Ressentiment et apocalypse - Essai sur l'antisémitisme nazi* », Seuil, 2004, prix franco : 11 €.

■ Éditorial

DOSSIER

« Les Orients d'Europe »

■ Questions aux revenants

par Bertrand Renouvin

■ Europe Extase

par Luc de Goustine

■ La culture politique tchèque du point de vue de l'anthropologie politique

par Petr Skalnik

■ Ukraine - Choses vues et entendues

par Michel Fontaurelle

■ Hic sunt leones - une géopolitique du mépris

par Antoine de Saint-Fréjoux

Magazine

■ Qu'est-ce qu'une vie ratée?

par Philippe Lauria

■ Ainsi parlait Bovéhoustra...

par Criton des Alpes

■ Une servante au grand cœur sur les bords du Danube

par Jocelyne Buche

Nom/Prénom :

Adresse :

commande le numéro 42 de
Cité et joint 7 € en
règlement.

Le crépuscule des chrétiens

Il y a 2000 ans, là-bas, sur les rives orientales de la Méditerranée, naissait une religion dont les fidèles peuplèrent le monde. La Palestine fut le berceau du christianisme. Aujourd'hui, que reste-t-il du christianisme en Palestine ?

Le livre s'intitule *Chrétiens*. Lors de l'hiver dernier, Jean Rolin s'est rendu à Bethléem et quelques autres localités, sans autre vocation que sa propre curiosité, simplement préoccupé de rencontrer ces oubliés que sont les chrétiens de Palestine. Du récit qu'il donne de ce séjour, servi par un style élégant, une prose sobrement descriptive, émane une atmosphère intensément mélancolique - nous aurions pu écrire « *puissamment déprimante* » si nous n'avions craint que le qualificatif ne fasse fuir le lecteur. Ce livre est sombre et beau, tout entier baigné de la lumière froide de l'hiver. Point de grandes considérations géopolitiques, ni d'aventures spectaculaires, juste des promenades et des rencontres.

Et nous voilà en Palestine : des routes défoncées qui ne mènent plus nulle part, des terrains vagues et des carcasses de voiture, des maisons en ruine et d'autres inachevées, une économie à l'agonie, et les barrages de l'armée israélienne, les patrouilles de l'armée israélienne, les haut-parleurs de l'armée israélienne. Dans les rues, les enfants et les adolescents, toujours en bandes, ne semblent guère bienveillants à l'égard de l'étranger. Et les chrétiens ? Eh bien les chrétiens récitent les discours convenus : ils ne sont pas une minorité mais partie intégrante du

peuple palestinien, ils soutiennent Yasser Arafat et ce qui reste de l'Autorité palestinienne, ils s'opposent à l'Occupation israélienne et s'abandonnent facilement à la surenchère antisémite. À les écouter, le jour où cessera l'Occupation, ils retrouveront bonheur et prospérité.

Mais il y a quelque chose de faussé dans leurs paroles, un malaise presque palpable, et ce quelque chose se révèle parfois, comme par inadvertance, au détour d'une conversation, quand les hommes d'Église ne sont pas là pour jouer les censeurs vigilants. Ce quelque chose, que ne veulent entendre ni les Églises ni les ONG occidentales (pour les premières, il s'agit d'une stratégie ; les motivations des secondes semblent plus troubles), c'est que les chrétiens se sentent de plus en plus rejetés par la société palestinienne. Aggressions mystérieuses imputées à de non moins mystérieux « vagabonds », fêtes interdites sur ordre de « groupes informels » invoquant quelque douteux prétexte, chantiers interrompus ou commerces dévastés on ne sait par qui on ne sait pourquoi, les faits se multiplient dont l'origine est bien connue de tous, même si presque tous feignent de l'ignorer. Tous les jours, l'islamisme accroît son influence, et les islamistes entendent bien soit se débarrasser des chrétiens, soit les réduire à un statut de citoyens de seconde

zone. Les chrétiens de Palestine ont beau affirmer que cela n'arrivera pas, ils peinent à se convaincre eux-mêmes. Leur émigration prend des allures d'exode. Par son talent, Jean Rolin nous plonge au cœur du désarroi des Palestiniens chrétiens.

Même si le style et l'objet diffèrent, le récit que le journaliste William Dalrymple consacre aux chrétiens d'Orient, sous le titre *Dans l'Ombre de Byzance*, renforce le sombre diagnostic de Jean Rolin, l'étendant à la totalité de la chrétienté proche-orientale, du Patriarcat de Constantinople aux coptes de Haute-Égypte. Le Britannique prend un guide bien singulier : à quatorze siècles de distance, il a décidé de suivre les traces d'un moine byzantin, Jean Moschos. La chronique du moine servira de contrepoint aux observations du voyageur. Son périple le mènera du Mont Athos à l'oasis de Kharga, en passant par la Turquie, la Syrie, le Liban, Israël et la Palestine, et enfin l'Égypte. Des folles effervescences du VI^e siècle ne restent plus aujourd'hui que des ruines et des silences, même si parfois, dans quelques églises syriaques ou coptes, des hommes entonnent encore des chants immémoriaux. Pour les chrétiens d'Orient, c'est bien l'hiver, mais qui sait si ne viendra pas un nouveau printemps.

Patrick PIERRAN

■ Jean Rolin - « *Chrétiens* », P.O.L., prix franco : 18 €.

■ William Dalrymple - « *Dans l'Ombre de Byzance* », Éditions Noir sur Blanc, prix franco : 27 €.

AUTOCOLLANTS

Différents modèles d'autocollants sont disponibles (on peut panacher les commandes) :

➤ Autocollant « **NON aux lois xénophobes** » rond (64 mm) de couleur rouge fluo, très visible. Vendu par planche de 12.

➤ Autocollant rond « **UN ROI, pourquoi pas ?** » rond (64 mm) de couleur jaune fluo, très visible. Vendu par planche de 12.

➤ Autocollant rectangulaire (99 x 38 mm) « **Royaliste, le journal qui bouscule les idées reçues** », noir sur fond jaune, vendu par planche de 14.

➤ Autocollant rectangulaire (70 x 37 mm) « **Face à l'économie sauvage : monarchie populaire** », noir sur

fond vert fluo, vendu par planche de 24.

➤ Autocollant rectangulaire (70 x 37 mm) « **Avec les royalistes, préparons la France de demain** », noir sur fond rouge fluo, vendu par planche de 24.

➤ Autocollant rectangulaire (70 x 37 mm) « **7 pays d'Europe sur 15 ont un roi... Pourquoi pas nous ?** », noir sur fond jaune fluo, vendu par planche de 24.

Tarif :

- La planche 1 € franco.
- A partir de 2 planches : 0,70 € franco la planche.
- A partir de 10 planches : 0,65 € franco la planche.

Les autocollants sont un moyen très efficace pour faire connaître notre journal et notre mouvement !

CONGRÈS

Le Congrès annuel de la NAR se tiendra les 27 et 28 mars 2004. Merci de noter ces dates sur vos agendas. Rappelons que tous les adhérents de la NAR peuvent participer au travail des commissions (le 27 mars). Bonne occasion pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'impliquer plus à fond dans notre action d'adhérer à la NAR (formulaire envoyé sur simple demande). Les thèmes retenus pour cette année sont, d'une part, « **La construction européenne** » et, d'autre part, « **La politique de l'énergie** ».

Les adhérents recevront cette semaine les projets de motion élaborés par le Comité directeur sur ces deux thèmes.

FANIONS

Nous proposons des petits fanions de table aux armes de France. En rayonne de format 12 x 14 cm, surmonté d'une lance en plastique, sur un socle en bois verni de 50 mm. hauteur totale 28 cm. Prix franco : 8 €.

► Le même modèle existe aussi avec les armes du drapeau : 8 € franco également.

CHANSONS

Nous disposons encore d'un petit stock de cassettes et de CD de chansons royalistes. Ce stock ne sera pas renouvelé, la maison d'édition n'existant plus. La liste des titres encore disponibles (qui s'amenuise de jour en jour...) vous sera envoyée sur simple demande.

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 3 mars** - Reprise des conférences après l'interruption des vacances. Qu'il ne soit pas encore fixé.

● **Mercredi 10 mars** : Nous avons l'honneur de recevoir M. Dalil BOUBAKEUR, Recteur de l'Institut musulman de la Grande Mosquée de Paris. Auteur de plusieurs ouvrages sur la situation présente de l'Islam, il s'est fait connaître du grand public lorsqu'il est devenu président du Conseil français du culte musulman - puis par ses déclarations modérées et modératrices lors du récent débat sur la laïcité.

Au-delà des polémiques sur le « foulard », il importe de toujours mieux comprendre les grandes religions de notre pays, leurs principes, la manière dont elles évoluent et comment chacune d'entre elles envisage ses relations avec l'État. C'est dans cet esprit

laïque et selon ce souci politique que nous avons demandé à notre invité d'envisager « **L'Islam selon la tradition et dans la modernité** » en prélude au débat qu'il a bien voulu accepter.

● **Mercredi 17 mars** : Maître de conférences à la faculté de droit de Paris V, auteur d'une thèse sur la protection du secret et rédacteur en chef de la revue *Droit et défense*, Bertrand WARUSFEL est un spécialiste réputé des questions de renseignement. Jamais directement évoquées au cours de nos réunions, ces questions sont traitées superficiellement par la grande presse à l'occasion de divers scandales impliquant la levée du « secret défense » et lors des grandes affaires de contre-espionnage.

Or cet aspect trop méconnu de la défense nationale est à envisager sur le plan politique - notamment celui du contrôle parlementaire - et par rapport aux nouvelles menaces : actes terroristes, crime organisé, prolifération nucléaire... « **Politique de sécurité nationale et exigence démocratique** » : la question est cruciale et d'une pleine actualité.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une « carte d'abonné » (8 € pour l'année)

SERVICE LIBRAIRIE

RAPPEL : Notre service librairie est à votre disposition pour vous fournir non seulement les ouvrages mentionnés dans *Royaliste* mais également n'importe quel livre (à la condition qu'il soit encore disponible chez l'éditeur). N'hésitez pas à faire appel à nos services.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoya@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste** - CCP 18.104.06.N Paris

Une étrange dénégation

NOUS faisons souvent notre miel des analyses économiques que Paul Fabra publie dans *Les Échos*. Mais sa critique de la Constitution de la V^e République (1) provoque l'étonnement

En résumé, Paul Fabra estime à juste titre que « la France a besoin d'action » mais qu'elle est paralysée par le mauvais fonctionnement de la démocratie : nous sommes soumis à un « pouvoir personnel » qui fonctionne sur le mode clanique. Certes ! Mais au lieu de déplorer celle évidente dérive oligarchique, notre éminent confrère récuse la Constitution dans ce qu'elle a de spécifiquement gaullien et de résolument monarchique.

Emporté par sa passion, il ose même « constater une indéniable similitude de structure entre la V^e République et la Constitution de Vichy » tout en prenant la précaution de noter « qu'un monde sépare un régime fondé sur l'élection au suffrage universel d'un autre qui le rejette ». C'est dire que la comparaison entre un État de droit fondé sur un consentement populaire explicite et un pouvoir de fait, manifestement dictatorial, est dépourvue de toute pertinence.

Au lieu de constater que le caractère monolithique du pouvoir chiraquien tient à la complète victoire du parti du Président aux dernières élections législatives, Paul Fabra dénonce le choix monarchique effectué par le général de Gaulle en 1958. Dénonciation banale, accompagnée d'un regret des régimes d'assemblées qui est curieusement énoncé. Il est en effet contradictoire d'appeler à l'action politique et de vanter la III^e et la

IV^e République dont on reconnaît « l'instabilité congénitale » - cette instabilité entraînant la paralysie d'un pouvoir exécutif caractérisé par la discontinuité et l'indécision. Et n'oublions pas que le pouvoir des bureaux, que déplore aujourd'hui Paul Fabra, compensait en partie la faiblesse des gouvernements qui se succédaient...

Cette anarchie tempérée par la bureaucratie n'effacerait pas « l'insigne mérite » du parlementarisme tel que l'imagine notre excellent confrère : selon lui « on doit à la III^e République d'avoir permis à la France de trouver un modèle non monarchique pleinement légitime ».



C'est ainsi qu'on sacrifie l'efficacité politique ardemment souhaitée, à la vieille idéologie républicaniste, étrangère au libéralisme politique et fort rebelle à l'exigence démocratique - donc d'une légitimité plus que douteuse ! On sait que le caractère « non monarchique » d'une institution peut conduire à la dictature de salut public et aux tragiques errements du régime d'Assemblée - la Chambre du Front populaire votant les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

Les contradictions du républicanisme nous rappellent que la République n'est pas un régime mais l'idéal de la raison politique. Nous partageons cet idéal avec Paul Fabra et nous sommes comme lui de fervents défenseurs du parlementarisme. Il est vrai que « dans toutes les démocraties parlementaires européennes (...) l'homme ou la femme qui conduit son parti à la victoire électorale devient chef de gouvernement » et nous déplorons la personnalisation excessive du pouvoir dans notre pays.

Mais la dénégation de la monarchie conduit Paul Fabra à une étrange conclusion : « Pour aborder le XXI^e siècle, il est temps que le peuple français adopte à son tour un régime parlementaire pleinement adulte, à l'instar de celui dont jouissent Britanniques, Allemands, Espagnols, Hollandais et bien d'autres peuples encore ».

Quels peuples ? Les Belges, Danois, Suédois et autres Norvégiens ? À l'exception de l'Allemagne et de la Finlande, ce « régime parlementaire pleinement adulte » est couronné par des monarchies royales ! Or les peuples évoqués par Paul Fabra savent fort bien que les rois, qui laissent les premiers ministres gouverner, remplissent une fonction symbolique qui fait défaut en France et assurent par leur arbitrage discret le fonctionnement du parlementarisme.

L'étrange cécité dont fait preuve Paul Fabra est très répandue chez les intellectuels qui dissertent sur l'Europe et chez des constitutionnalistes en vue. Humblement, nous les appelons à reconnaître la réalité de l'institution monarchique et de la fonction royale, hors de laquelle la question politique et l'identité européenne ne sauraient être sérieusement envisagées.

Bertrand RENOUVIN

(1) « Le triste règne du pouvoir personnel ». *Les Échos* du 20 février.